

Budget de la sécurité sociale: le gouffre ne se comble pas...



Alors qu'en 2018, tout le monde se félicitait d'un retour à l'équilibre de la Sécurité sociale, l'euphorie aura été de courte durée. Les mesures post-"gilets jaunes" vont coûter cher à l'État.

Les chiffres attendus du budget de la sécurité sociale sont loin d'être réjouissants. Le déficit du régime général et du Fonds de solidarité vieillesse, qui finance notamment les droits à la retraite des chômeurs, devrait atteindre 5,4 milliards d'euros cette année. Une dégradation financière importante alors que l'État tablait sur un équilibre de ces comptes un an plus tôt.

Les prévisions pour les années à venir sont tout aussi pessimistes avec un déficit prévu de 5,2 milliards en 2020 et des comptes dans le rouge au moins jusqu'en 2023. C'est l'assurance vieillesse qui devrait être particulièrement touchée par ce manque à gagner. Le régime général des salariés du privé (CNAV) et le Fonds de solidarité vieillesse devraient respectivement enregistrer un déficit de 2,1 et 2,3 milliards d'euros en 2019 et rester dans le rouge en 2020 (-2,7 milliards et -1,4 milliard d'euros).

Ces lourds déficits sont notamment dus au ralentissement de la croissance et aux mesures d'urgence économique et sociale annoncées par le président de la République en réponse à la crise des "gilets jaunes". En effet, la prime Macron de 1.000 euros mise en place cette année et reconduite sous conditions en 2020 a réduit les rentrées de cotisation pour la Sécurité sociale. L'exonération de cotisation sur les heures supplémentaires et la baisse du taux de CSG pour une partie des retraités pèse également sur la branche vieillesse.

Des mesures qui auraient dû être compensées par l'État conformément à la loi Veil de 1994 mais qui ne le seront pas et qui sont estimées respectivement à 1,2 et 1,5 milliard d'euros, sans compter la prochaine ré-indexation des pensions de retraite inférieures à 2.000 euros. Enfin, les flux de départ en retraite ne sont plus freinés par le recul de l'âge de départ de 60 à 62 ans désormais achevé.

L'UNSA a rappelé au Gouvernement qu'elle souhaite être associée à l'élaboration du Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale 2020 (PLFSS) intégrant un certain nombre de mesures allant parfois dans le bon sens.

C'est le cas notamment des annonces à destination des personnes en situation de handicap et de dépendance ou encore des patients en suivi post-oncologique, ainsi que les annonces qui visent à améliorer le recouvrement des pensions alimentaires.

Ces nouvelles (mauvaises) prévisions financières vont sans doute relancer le débat autour de la nécessité de prendre des mesures de redressement sur les retraites. Le gouvernement pourrait les utiliser afin de justifier de l'intérêt de sa réforme des retraites, qui vise à instaurer un système universel à point à compter de 2025, alors que débute une seconde phase de concertation avec les syndicats.

En août, Emmanuel Macron avait rappelé que la future réforme devrait démarrer avec des comptes à l'équilibre, ce qui semble loin d'être le cas aujourd'hui.